



Crédit photo : La Mutinerie

L'ESPACE DE COWORKING

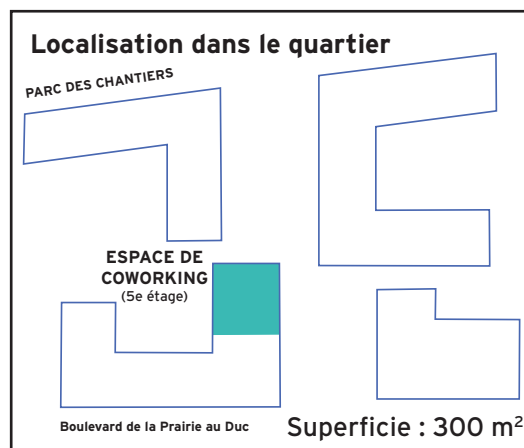
Son rôle au sein d'îlink

L'espace de coworking propose des conditions de travail optimales à des **travailleurs indépendants et des télé-travailleurs**, qui habitent ou non dans îlink.

Il peut également faire office d'espace de travail complémentaire pour les entreprises installées dans îlink, en cas d'augmentation temporaire de leur activité.

Ses atouts ?

- > Partage des espaces de travail
- > Mutualisation des ressources (photocopieurs, salle de réunion, cuisine, réseau wifi, etc.)
- > Échange de conseils et projets communs
- > Lieu de créativité, d'interaction et de sérendipité



L'espace de coworking a vocation à accueillir une diversité d'acteurs venant d'horizons variés, contribuant **à la dynamique et au foisonnement du lieu**.

L'aménagement du lieu est pensé en fonction de ses usages, par des travailleurs nomades ou des coworkers réguliers, pour travailler en équipe, pour passer des appels téléphoniques ou pour rester au calme. La **modularité** et la **facilité d'appropriation** en sont les principes majeurs.

Son modèle économique

- > Gestion locative assurée par la conciergerie
- > **Source de revenus** : loyers des coworkers permanents, abonnements mensuels pour les télétravailleurs ponctuels, sessions de formation et ateliers.

Comment l'espace de coworking a-t-il été imaginé, conceptualisé, modélisé ?

- > Constat d'un besoin d'espaces alternatifs, correspondant aux nouveaux modes de travail
- > Réalisation d'un benchmark avec Nathanaël Mathieu, co-fondateur de LBMG Worklabs
- > Atelier créatif de deux jours à l'École de Design Nantes Atlantique sur l'aménagement et les usages du lieu, avec quatorze participants aux profils variés (étudiants, designers, architectes, entrepreneurs)
- > Workshop de 3 jours consacré à la consolidation du modèle économique
- > Travail collaboratif avec une agence d'architecture et de design